MARCOUSSIS
Village durable

Liberté Egalité Fraternité
République Française - Département de l'Essonne

DÉCISION DU MAIRE

N° 2024-209

Approuvant la signature d'une convention relative à la mise à disposition de locaux et de personnel communal avec le collège de Marcoussis

Le Maire de la commune de Marcoussis,

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020-045 en date du 24 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs énumérés à l'article susvisé ;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de favoriser l'accès à l'enseignement artistique sous toutes ses formes et de soutenir la création d'un club de théâtre au collège Pierre Mendès France ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce partenariat, la commune souhaite mettre à disposition du collège une grande salle et un professeur de théâtre ;

CONSIDÉRANT qu'il convient donc de conclure une convention pour matérialiser ces échanges ;

DÉCIDE

ARTICLE 1
Une convention est signée avec le collège Pierre Mendès France sise 5 route de Nozay 91460 Marcoussis.

ARTICLE 2
Cette convention est relative à la mise à disposition de la grande salle du Centre de Loisir au Baillage ainsi que la mise à disposition d'un professeur de théâtre à raison d'une heure hebdomadaire les lundis de 11h30 à 12h30.

ARTICLE 3
La présente convention est conclue pour une période du 4 novembre 2024 au 7 juillet 2025.

ARTICLE 4
La présente mise à disposition est effectuée à titre gracieux.

ARTICLE 5
La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau.

ARTICLE 6
La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Marcoussis, le 23/10/2024

Le Maire,
Olivier Thomas



Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20241023-DEC2024-209-AU
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024